Société Civile Professionnelle d'Avocats CBF

Cet état prévisionnel est destiné à l'information du client. Seules les demandes de provisions et notes d'honoraires sont à régler.

ETAT PREVISIONNEL DE FRAIS ET HONORAIRES

PROCEDURE TRIBUNAL JUDICIAIRE EN DEMANDE - JOUR FIXE

Ouverture de dossier 320,00 €

PROCEDURE: TRIBUNAL JUDICIAIRE - JOUR FIXE

Etude du dossier, rédaction de la requête aux fins	
D'être autorisé à assigner à jour fixe	320,00 €
Présentation de la requête	320,00 €
Etude du dossier, rédaction de l'assignation	1 280,00 €
Préparation et rédaction des cotes de plaidoirie	320,00 €
Honoraires de plaidoirie	480,00€
Honoraires de vacation	1 280,00 €
Eventuellement certificat de non appel	<u>160,00 €</u>

Sous-total 4 160,00 €

TOTAL HT 4 480,00 €

SOUS TOUTES RESERVES OU OMISSION

AVOCAT

En sus selon convention: UV 01.01.2022 : 320,00 € HT

- Rendez-vous
- Procédure (Eventuelles conclusions 1 à 2 UV certificat de non appel, etc ...)
- Débours (Frais de copies, frais postaux, frais de signification, etc.)
- Honoraires par partie supplémentaire majorés de 1/4
- \checkmark Honoraires de résultat -2.5 % à 7,50 % selon la convention d'honoraires